Accessions
159.830

Shelf No.
xG.3656.15

Barton Library.

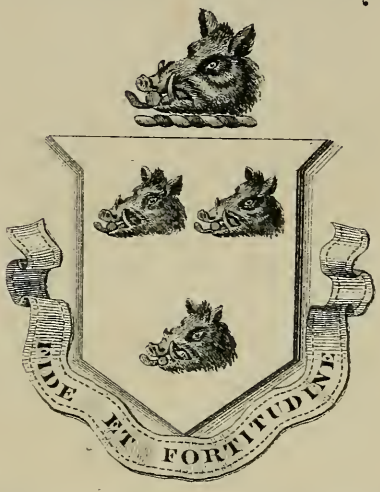

Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.
Received May, 1873.
Not to be taken from the Library.

30 v

PAMPHLETS.

French

Revolution.

1790

Barton Library

157.830
May, 1873

LE TABLEAU

DE

FAMILLE.

Fragment de l'Hiſtoire de France.

Manibus date lilia plenis
Tu Marcellus eris.

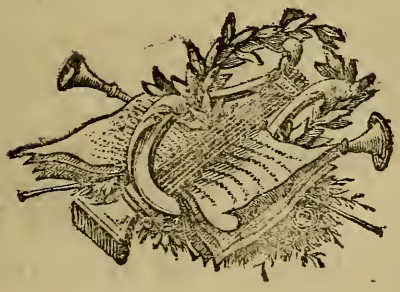

L'an de la Liberté 0000.

TABLEAU SUCCINT
DE LA POSITION
DE LA FRANCE
Pendant la jeuneſſe de CHARLES V, dit *le Sage.*

LE roi Jean regnoit, & l'aîné de ſes fils étoit Charles V, dit *le ſage*, que l'hiſtoire appella, dans ces temps de trouble, tantôt le duc de Normandie, tantôt le dauphin, puis le régent.

Charles *le mauvais*, roi de Navarre, étoit beau-frere de Charles V.

Les états-généraux du royaume furent convoqués, le 2 Décembre 1355, à Ruel.

L'archevêque de Rheims y préſida le clergé.

Gautier de Brienne, la nobleſſe.

Marcel, maire de Paris, le tiers-état.

La guerre déſoloit la France, & il falloit pourvoir aux ſubſides.

Des loix aſſez ſages pour le temps furent promulguées.

On y décréta l'égalité des impoſitions.

On y ſupprima les ſervitudes perſonnelles, les corvées, les évocations, les capitaineries & garennes, & les épices des juges.

On y vota une armée de trente mille hommes; & pour que les régimens fuſſent complets, on ordonna que les députés aſſiſteroient aux revues.

On décréta que les subsides n'auroient lieu que pour un an, & que les paiemens pour la guerre seroient faits par les députés ; en conséquence, on en nomma neuf pour surintendants des finances ; enfin on rétablit la gabelle, & l'on assigna un droit sur toutes les ventes.

Les ministres du roi avoient été d'avis d'une capitation : les députés se crurent beaucoup plus habiles que les ministres, & l'affaire de la finance manqua tout-à-fait. On fut obligé d'en revenir, quatre mois après, à une contribution patriotique d'une portion du revenu.

Déjà le grand commerce de l'Angleterre produisoit à ce royaume des revenus considérables. Le droit seul sur les laines donnoit trois cents cinquante mille marcs d'argent.

Il y eut, pendant la tenue des états-généraux, beaucoup de révoltes dans le royaume. A Arras, il y eut vingt nobles de tués dans une sédition.

Charles *le mauvais* ne cessoit d'intriguer pour tout brouiller aux états-généraux, sous prétexte du bien public. Le comte d'Harcourt se ligua avec lui. Jean fit trancher la tête au comte d'Harcourt & empriſonner Charles.

La guerre civile commence, & les Anglois arrivent.

On établit par-tout des milices nationales.

Le luxe & le jeu naquirent de la fainéantise.

Le cardinal de Périgord, légat du pape, fut souvent médiateur entre les Anglois & les François.

Enfin, Jean les attaque comme un sot, à Poitiers. Il est pris & mené à Bordeaux, en septembre 1356, avec son fils Philippe.

Régence de Charles V.

Etats-généraux, à Paris, 15 octobre 1356.

Huit cents députés s'assemblent aux cordeliers.

L'archevêque de Rheims préside le clergé.

Le duc d'Orléans, la noblesse.

Marcel, le tiers-état.

Les ministres sont déclarés n'y pouvoir assister.

On crée un comité de réforme, de cinquante membres.

On commence par proscrire vingt-deux officiers d'administration, le garde des sceaux en tête.

On forme un nouveau ministere, de vingt-huit membres de l'assemblée; ils offrent de payer trois vingtiemes des revenus & de soudoyer trente mille hommes; ils vouloient s'emparer de toute l'autorité. Les états furent cassés; &, ajoute Villaret, *ceux des députés qui, comptant sur le succès de leurs prétentions, se regardoient déjà comme ministres, furent extrêmement mortifiés.*

Les états de Languedoc se rassemblerent, & firent des contributions particulieres.

C'est ici que se place naturellement le portrait de Marcel.

Portrait de Marcel.

Etienne Marcel, artificieux, vindicatif, d'une ambition démesurée, aussi cruel que perfide, audacieux jusqu'à l'insolence, incapable de remords, ne trouvoit aucun moyen coupable ni honteux, pourvu qu'il lui servît à parvenir à ses fins. Il étoit alors prévôt des marchands de la ville de Paris : cette place, & plus encore ses menées sourdes & l'affectation de se déclarer le protecteur des droits du peuple, lui avoient acquis une grande autorité. Il se servit de ce crédit pour attaquer l'autorité souveraine, qu'il prétendoit avilir : suivi d'une populace insensée qu'il avoit séduite, on le

vit plus d'une fois ſecouer le flambeau de la ſédition & pouſſer la hardieſſe juſqu'aux plus énormes attentats. Il bouleverſa tout, & il eut tout perdu, ſans l'événement ineſpéré qui mit fin à ſes crimes. Il eſt hors de doute que depuis quelque temps il formoit des projets pernicieux contre le gouvernement. Il étoit entré dans la conſpiration formée par le roi de Navarre, avec lequel il avoit alors une étroite intelligence. Il avoit fait pluſieurs voyages à Evreux, où il étoit demeuré caché pendant quelque temps, ayant ſouvent des conférences ſecrettes avec Charles le mauvais. *Vraiſemblablement ces intrigues furent inconnues, puiſqu'il fut, depuis, honoré de la charge de prévôt des marchands.*

Le dauphin s'en va à Metz conférer avec l'empereur ſur les affaires de France. Il voulut créer une monnoie foible. Paris tomba dans toutes les horreurs de l'anarchie & de la guerre civile. Marcel ſe préſente au Louvre pour défendre au conſeil l'altération des eſpeces. Fier d'avoir fait reculer devant lui l'autorité, il oſa tout.

L'anarchie étoit complette, & l'on ſe battoit dans tout le royaume.

Le dauphin revient à Paris, veut tranſiger avec Marcel, on ne vient à bout de rien. Tous les miniſtres au contraire penſerent être pendus, on confiſqua leurs biens.

On raſſemble les états, le 5 février 1357.

Troiſiemes états-généraux.

Nouvelles prétentions.

Au lieu de vingt-huit membres, ils en veulent nommer trente-ſix pour le miniſtere.

Pour assurer l'inviolabilité des députés, ils veulent que chacun d'eux ait six gardes. — Ils cassent le parlement & la chambre des comptes. — Ils nomment seize juges à leur dévotion.

Le roi Jean, du fond de sa prison, cassa ce que les états avoient fait. Les nouveaux gouverneurs ameuterent le peuple, on s'arme, on se barricade, on ne voit, à Paris, que fossés, parapets, redoutes, gateaux, balliſtes & canons, & on ruine les propriétaires de maison pour se défendre des *aristocrates* d'alors.

Ici commencent les troubles les plus atroces, mélange de cruauté, de foiblesse, de barbarie, & d'inconséquence. Marcel avoit usurpé toute l'autorité, les chefs de sa faction, receveurs des impositions, gardoient tout pour eux. Marcel, en particulier, accumula des sommes excessives, au point que l'armée manqua de subsides, & dit Mezeray, *les gens commis par les états pour l'administration des finances, firent bientôt connoître qu'ils ne l'avoient pas prise pour en déposséder les méchans, mais pour avoir eux-mêmes part au pillage. Auſſi leur conduite, non moins criminelle que celle des officiers qu'on avoit tant blâmée, décria fort le choix, & par conséquent l'autorité des états.*

La saine partie de la nation désavoua la conduite de ses députés. Les députés eux-mêmes se détacherent en grande partie de la clique infernale. Des trente-six membres du ministere, il n'en resta bientôt que dix, qui bientôt se réduisirent à rien. Les députés, les plus sages, abandonnerent à ces tyrans subalternes les rênes de l'état, persuadés que leur puissance s'anéantiroit d'elle-même, & que pour les détruire il n'y avoit qu'à les laisser agir.

Charles V caſſe les états, va faire un tour dans les provinces, ne réuſſit à rien, revient à Paris ſe remettre entre les mains de Marcel & de ſa faction, qui lui faiſoient des offres magnifiques & lui promettoient de l'argent en abondance. On ne lui tint rien, & on fut obligé de convoquer les quatriemes états, en novembre 1357.

Quatriemes états-généraux.

Charles *le mauvais* ſe ſauve de ſon exil. Ce fut un triomphe pour Marcel & l'évêque de Laon. La captivité de Charles *le mauvais* n'avoit ſervi qu'à redoubler la haine & le déſir de vengeance Il fit ſon entrée aux acclamations publiques, entouré des milices picardes, &, dit le tréſor des Chartes, *de tous les larrons, meurtriers, voleurs de grand chemin, faux monnoyeurs, fauſſaires, coupables de viol, raviſſeurs de femmes, perturbateurs du repos public, aſſaſſins, ſorciers, ſorcieres, & empoiſonneurs.*

Charles *le mauvais* alla ſe loger à l'abbaye Saint-Germain. On lui ménagea une entrevue avec Charles V. Il fut obligé de faire avec lui un traité honteux, & Marcel lui diſoit mielleuſement : *Sire, faites amiablement au Navarrois ce qu'il vous requiert, car il convient que cela ſoit ainſi.* On obligea Charles V de faire ſortir tous les criminels de priſon.

Ce fut à cette époque que Charles *le mauvais* empoiſonna Charles V en ſoupant avec lui.

Tous les environs étoient ravagés par des brigands. Charles V fit approcher des troupes de Paris. Marcel fit une adreſſe au prince pour lui repréſenter les allarmes de la capitale. Le prince aſſura de la droiture de ſes intentions. Cela ne contenta pas Mar-

cel, il fit fermer les barrieres de la ville, aucun homme armé ne pouvoit en sortir, & pour signal de l'indépendance, on prit, à Paris, le chaperon national, rouge & bleu.

Charles V vint haranguer le peuple aux halles, l'assurer qu'il vouloit vivre & mourir avec lui, & se plaindre qu'il n'avoit plus ni argent, ni troupes, ni pouvoir exécutif. Le prince gagne tous les cœurs, excepté les factieux.

Le lendemain Marcel rassemble le peuple à Saint-Jacques, l'évêque de Laon, l'échevin Consac, un avocat de Charles *le mauvais*, apitoyerent le peuple, excuserent Marcel, & le peuple, séduit, se range du parti de Marcel.

Les états se rassemblerent à Noël, la noblesse ne voulut pas lutter avec le parti de Marcel, avec le quartier de l'abbaye Saint-Gemain. Elle s'en alla.

Perrin, commis d'un agent de change d'alors, assassine le trésorier de Charles V. Il se sauve dans une église. Le roi ordonne au maréchal de Clermont, au sénéchal de Châlons, & au prévôt de Paris, de le sortir de l'asyle ecclésiastique, ce qu'ils firent, & Perrin fut pendu.

Marcel trouve cela fort mauvais. Le 22 février il ameute le peuple. On commence par assassiner, dans la rue, Regnault d'Acy, avocat général, & l'on promene sa tête; delà on monte au palais. Le roi fut effrayé : Marcel lui répond qu'il ne doit pas avoir peur, & qu'il convient que cela soit ainsi. Alors dans la chambre & dans le cabinet du roi, les dames de la nation massacrent sous ses yeux deux aristocrates, le maréchal de Conflans & le maréchal de Clermont. Toute la cour se disperse, Charles V demanda la vie à Marcel, il lui accorde à condition qu'ils changeront

de chaperon. Le roi prend le chaperon national de Marcel, & Marcel le chaperon noir de Charles.

On promene les deux cadavres sous les yeux du prince, on lui fait sanctionner *librement* tout ce qui venoit de se passer; Marcel déclare au peuple, que les seigneurs immolés étoient deux aristocrates qui vouloient massacrer *la nation*; & pour sauver *la nation* des traîtres, il envoie à la cour du drap bleu & rouge pour faire à tous les courtisans des chaperons nationaux.

Des demandes, plus ridicules les unes que les autres, furent présentées à la sanction. Il falloit sanctionner ou bien..... on sanctionna.

Les troupes se débanderent alors, & les campagnes furent livrées au pillage. Dans un vieux manuscrit, rapporté par Ducange, on lit ces quatre vers:

Il n'y demeureroit buef, vache, ne mouton,
Ne pain, ne char, ne vin, ne oye, ne chapon,
Tout pillart, meurtrier, traiteur & larron
Etoient en la route dont je fais mention.

Le roi avoit la puissance souveraine; mais, quand il vouloit prendre une délibération, il falloit qu'elle fût visée de trois membres de la commune, Cosac, Corbie & Delisle, & sur-tout sanctionnée par Marcel & l'évêque de Laon.

Un gentilhomme voulut exciter un parti, faire une conspiration pour tirer le roi d'esclavage, M. de Renty fut pris, pendu, & promené par la nation.

Le prince, au bout de 18 mois d'une pareille situation, s'ennuya. Il avoit 21 ans; c'étoit tout naturel. Il se rend en Champagne, & assemble des états à Compiegne.

Les Champenois, assurés que les personnes massacrées étoient innocentes, promirent au roi leur assis-

tance. Il ne dit rien par prudence ; mais les Champenois promirent de se venger des Parisiens. Le peuple de Paris, inconstant & timide, commence à donner des inquiétudes à Marcel. Celui-ci assiege & prend la tour du Louvre ; il en sort toutes les machines de guerre, les fait porter à l'hôtel-de-ville, & de-là dans les différens districts.

Les états de Vermandois accéderent aux offres faites par les états de Champagne. Enfin on convoqua des états-généraux à Compiegne, & les députés des provinces furent fort aises de ne plus se trouver au milieu de cette impure faction de l'abbaye Saint-Germain.

Cinquiemes états-généraux de 1358.

Tous les bons François porterent au roi leurs témoignages d'amour & de fidélité, & le remercierent de ce qu'il n'avoit point désespéré du salut de la France.

Les Parisiens n'étoient point présens à cette assemblée. Sa premiere opération fut d'en chasser l'évêque de Laon. Ont fit une motion, à l'abbaye Saint-Germain, pour envoyer une députaton au-devant de lui. En conséquence, des dames de la nation allerent le chercher jusqu'à Saint-Denis.

Charles le Mauvais eut une entrevue à Clermont avec Charles le Sage. Il lui proposa une réconciliation avec les Parisiens. Charles le Sage lui observa qu'il y avoit des citoyens fort recommandables à Paris, mais que le peuple étoit mené par une faction coupable, & qu'il n'y entreroit que lorsque les chefs seroient punis.

Charles le Mauvais rapporte cettte réponse à Marcel ; elle l'effraye. Il s'apperçoit que Charles le Sage n'est pas si bête qu'il pense. Il fait des dispositions pour mettre Charles le mauvais à la tête d'un parti. Celui-ci s'apperçoit qu'il n'a point d'argent, qu'il n'est pas le plus fort ; il s'en va à Londres.

Paris a peur. On envoie une députation au roi des François pour lui demander pardon. Le roi l'accorde, à condition qu'on lui livrera dix des principaux chefs des factieux, ſans quoi ils ne devoient rien eſpérer de lui.

Ecoutons ici l'hiſtoire; elle nous dit :

Marcel, qui jugeoit de toutes les ames par la férocité de la ſienne, ne crut jamais que le prince pût être aſſez généreux pour lui conſerver la vie quand il l'auroit en ſon pouvoir. Il ſentoit bien, d'ailleurs, que l'attrocité de ſes crimes étoit indigne de grace. Ce ſcélérat, dévoré de remords, n'avoit plus devant les yeux que l'horrible appareil des plus honteux ſupplices. Abattu, conſterné, le déſeſpoir ranima ſon audace, & lui tint lieu de courage. Il voulut reculer ſa perte. Il fit fermer la ville; il jura de s'enſevelir ſous les ruines de la capitale; il arma des brigands, & il fit acheter des poignards juſqu'en Provence.

Les provinces alors étoient livrées aux plus affreux ravages; tout étoit pillage, maſſacre & incendie; nobles & payſans s'entr'égorgeoient, & tous les châteaux étoient en flammes. Charles le Mauvais revint.

La ſaine & la plus nombreuſe partie de la nation ſe réunit à ſon roi. Marcel fit une derniere tentative avec Conſac, échevin. On harangue le peuple, & on lui dit que Charles le Sage n'étoit pas en état d'adminiſtrer le royaume, & qu'il faut nommer Charles le Mauvais pour capitaine général, à cauſe de ſa qualité de prince du ſang, & de ſes qualités populaires. La motion n'eut pas de ſuccès.

Cependant on lui arme ſix mille des volontaires du Louvre, on le met à leur tête, & ils marchent contre l'armée du roi. La campagne s'étendit juſqu'à Goneſſe, l'armée pariſienne ſe replie ſur Vincen-

nes, des commissaires conciliateurs ménagent des conférences, la paix se fait entre les deux princes, & l'on donne 400 mille florins à Charles *le mauvais*, pour payer ses dettes & ne plus entendre parler de lui.

L'évêque de Lisieux célébra la messe du raccommodement, il voulut faire jurer à Charles *les mauvais* qu'il n'étoit qu'égaré par Marcel. Il falloit le promettre sur la sainte Eucharistie. Le prince n'osa pas consommer le sacrifice.

Cette réconciliation n'étoit que feinte. Charles *le mauvais* revint à Paris, & reprit les armes. Paris étoit bloqué; on fit une sortie sous la conduite de Charles *le mauvais*. Il ne se battit point. Il perdit la confiance des Parisiens; ils le traiterent comme un lâche, & il s'en alla à Saint-Denis.

Plusieurs conférences se tinrent pour rendre Paris au roi, & furent rompues par les intrigues de Marcel, qui, n'espérant plus qu'en Charles *le mauvais*, voulut tenter un dernier effort de son désespoir.

Ecoutons encore l'histoire de ces derniers momens :

Ce scélérat se voyoit enfin à la veille d'expier ses forfaits. Tourmenté par la crainte plus que par ses remords, dévoré de soupçons & d'inquiétudes, il portoit en tous lieux les soins funestes dont il étoit déchiré; il ne lui restoit plus d'autre asyle que dans l'incertaine protection d'un homme encore plus méchant que lui. Son salut dépendoit de Charles le mauvais; *il avoit de fréquens entretiens avec le prince à Saint-Denis. Là il employoit les supplications les plus basses, ressource des lâches & des traîtres; il le conjuroit de le garantir, ainsi que ses complices, des châtimens qui le menaçoient; il rappelloit à ce prince qu'il ne s'étoit rendu coupable que pour soutenir ses intérêts, &c.*

Charles *le mauvais*, pour le rassurer, lui promet

de partager ſa mauvaiſe fortune ; mais, néanmoins, l'engage à lui envoyer à Saint-Denis tout l'or & tout l'argent qu'il pourra ſe procurer, afin de le défendre contre ſes ennemis. Marcel lui envoyoit toutes les ſemaines quatre chevaux chargés de florins.

Cependant les Pariſiens ne pouvoient contenir leur indignation & leur chagrin des extrémités auxquelles ils étoient réduits. Las de ne point voir leur roi, las de voir les Anglois maîtres du Royaume, inſtruits que Marcel vouloit livrer la ville à Charles *le mauvais*, un ſentiment généreux s'empare de leurs cœurs, un d'entr'eux ſe dévoue, & Marcel, le lâche Marcel, périt ſous les coups du brave Maillard.

Sa vilaine ame alla chez le démon.
Ainſi mourut le fier Sacrogorgon.

Preſque tous ſes complices, créatures, députés ou autres furent pendus (1). Le roi rentra bientôt dans Paris au milieu des bénédictions des Pariſiens. Des loix ſages furent faites, des ſubſides abondans furent accordés, & la France eût joui long-temps de la ſageſſe de ſon auguſte maître, ſans le poiſon de Charles *le mauvais*, qui abrégea le regne de bonheur. Charles *le mauvais* végéta encore trente ans après, & mourut miſérablement, brûlé dans des linges enduits de ſoufre & d'eau de-vie, dont il ſe faiſoit envelopper pour ranimer la chaleur de ſon ſang, éteinte par les débauches.

Quelle grande & belle leçon nous offre le Tableau de ces temps déſaſtreux. Le trouble, la confuſion,

---

(1) Notamment les membres de la commune, affidés de Marcel, & le comte de Ladit, chancelier de Charles *le mauvais*.

l'anarchie, le meurtre, le pillage, l'incendie, le viol, la banqueroute, la famine & la peſte, qui, dans la ſeule ville de Paris, emporta trente mille hommes. Et tout cela fut l'ouvrage de deux ambitieux, Marcel & Charles *le mauvais*. Peuple de Paris, écoutez, liſez, frémiſſez & évitez.

Je n'ai pas eu le temps de ſonder aſſez les profondeurs de l'hiſtoire pour m'inſtruire des particularités relatives à ces deux héros de la démagogie. Mais tout me porte à croire que, de même que les extrêmes ſe touchent, & comme la nature ſe plaît dans les contraires, Charles *le mauvais* avoit ſans doute uni ſon exiſtence à celle d'une princeſſe aimable & vertueuſe; mais qu'étranger aux charmes de la ſenſibilité, il proſtituoit continuellement ſa dignité avec les plus ſales débordées; que les traits de l'épouſe, chef-d'œuvre de candeur & de modeſtie, faiſoient un contraſte parfait avec la figure abreuvée de crapule qui diſtinguoit ſon ignoble époux; que Charles *le ſage*, en éloignant de lui le prince rebelle, prodigua les conſolations de la vertu à l'infortunée princeſſe, & que le peuple de Paris, rendant enfin juſtice au traître qui l'avoit égaré, récompenſa du moins les qualités de ſon épouſe par un tribut de bénédictions.

Sans doute auſſi, d'après le caractere moral de Marcel, que l'hiſtoire a conſervé, ſon phyſique devoit en être l'emblême non équivoque. Une ſtatue courte, nulle dignité dans le maintien, nulle grace dans le geſte, un teint bilieux, une figure cadavéreuſe, l'œil hagard, les joues livides, la bouche convulſive, le front chevelu, le poil hériſſé, le cou vertébreux, le bras court, les jambes mal dégroſſies, une voix aigre & plate dans le diapazon de la ſéduction, ou horriblement reſonnante dans les accens de la fureur; voilà ce qui attiroit ſur ſes pas la foule

ébahie ; voilà ce qui lui valut le reſpect de la terreur juſqu'au moment où ſes crimes étant dévoilés, on n'y reconnut plus que l'aſpect de l'erreur. Sans doute il avoit ſu éloigner de la commune de Paris, les hommes qui auroient pu prévenir ſes attentats ; ſans doute que des comités de recherches, peuplés de ſes affidés, & agiſſant par ſon influences, écartoient avec ſoin les enquêtes relatives à la ſûreté & à la dignité du roi, violées tous les jours, & à l'exiſtence de ce lien ſacré de la royauté, qu'on briſoit à chaque inſtant ; & que les vexations, les plus tyranniques, les juges les plus incompétens pourſuivoient ſans relâche l'homme de bien qui oſoit dénoncer à la patrie les complots de ſes deux véritables ennemis, & que Paris n'étoit rempli que de leurs eſpions & de leurs émiſſaires.

François, que cette leçon ne ſoit pas perdue pour vous ! Continuez d'encenſer votre idole.

Manibus date lilia plenis.

Et toi, fougueux orateur de notre congrès, intolérant apôtre de la tolérance politique, contemple ce tableau, frémis !

Tu Marcellus eris.